



Montois la Montagne

COURSE DE CAISSES A SAVON

Le 24 08 2024



COEUR D'AVRE
Une parenthèse de plaisir

Programme

- ✚ Voitures anciennes
- ✚ Camions
- ✚ Course de caisses à savon
- ✚ Présentation des équipes
- ✚ Remises des prix
- ✚ Pot de l'amitié
- ✚ Restaurations buvettes
- ✚ Concert



Règles de participation

La descente de caisses à savon de Montois la Montagne est un Grand Prix « Loisirs ». Vous participer ; petits et grands, débutants, bricoleurs, passionnés ou compétiteurs route de Moyeuvre, D11, dite « cote des bourriques »

Les différentes catégories doivent permettre de répondre aux ambitions de chacun.

- **Folklorique** : pour les participants qui souhaitent d'abord découvrir et s'amuser.
- **Evolués** : pour ceux qui veulent de la performance sans tout réinventer.
- **Licenciés**: sidecar, street-luge, long skate, gravity bike etc.... pour les « aficionados ».

CAISSE A SAVON

Définition :

Engin sans moteur, à 2, 3, 4 . . . ou X roues. Aucun système de propulsion ou de traction ne doit être présent (chaîne, pédale . . . ou autres). Seule la gravité et donc la pente du circuit doit mouvoir l'engin. Un système de freinage efficace doit être présent et le pilote doit pouvoir maîtriser la trajectoire de l'engin par une direction (guidon, volant ...).

La fabrication doit rester artisanale, à l'aide d'objets de récupération par exemple, en bois, métal ou plastique. Le verre n'est pas autorisé. Les contraintes de fabrication sont minimales afin de favoriser l'imagination et la créativité. Les caisses doivent respecter les points énumérés dans l'article 3 ci-dessous.

Catégorie Folklorique :

Les participants sont invités à faire preuve de créativité et d'imagination dans leurs réalisations afin de divertir les spectateurs qui, friands de ce genre de manifestation, se déplacent en nombre.

Article 1 : Organisation et déroulement de l'épreuve

PROGRAMME

Horaires donnés à titre indicatif, variable fonction : du nombre de candidat, des aléas de la course et de la journée.



Arrivée des pilotes : Réservation du panier repas pilotes.

7h à 9h30 arrivée des participants, remise des numéros de course, contrôle technique pesée des bolides

9h30 à 10h : présentation des équipes

10h : descente libre

11h : 1^{ère} et 2^{ème} descente, chronométrée

12h Pause, restauration sur place

13h30 : 3^{ème} puis 4^{ème} descente chronométrée

17H00 Remise des prix

18h Pot de l'amitié avec le staff et les participants coin VIP

20h concert

Le Grand prix se déroule sur plusieurs manches chronométrées. Celles-ci seront déterminées par le nombre de participants et les conditions météo.

Une 1^{ère} manche d'échauffement, de réglage et de découverte de la route ouvre la journée de descente. Elle n'est pas chronométrée, au contraire des suivantes.

Chaque manche est divisée en 2 sessions. Chaque session regroupe environ 50 % des participants.

Entre chaque session, une pause permet de remonter les caisses de la session qui vient de finir. La remontée des caisses (au nombre de 5) est assurée par plusieurs véhicules tracteurs sous la conduite de l'association.

Chaque véhicule est piloté par un seul conducteur par session, éventuellement 2 pilotes par manche (donc 1 par session) et ce pour l'ensemble de la course.

Le départ s'effectuera depuis une rampe ou départ poussé accompagné. La décision sera arrêtée le jour de la course. Les véhicules trop bas et qui froteraient au départ pourront s'élancer à côté de la rampe.

Distance approximative de la descente : 500 m



Article 2 : INSCRIPTION ET PARTICIPATION

Conditions de participation :

- Réserver sa présence à la course de caisse à savon est obligatoire, aucune caisse ne peut participer sans pré-inscription.
- La course est possible à partir de 8 ans
- Présence et coordonnées d'un parent obligatoires pour les moins de 12 ans.

Les inscriptions seront closes le 20 Août inclus. Seuls participeront à la course de caisses à savon les inscrits ayant réglé le droit d'inscription et envoyé les pièces énumérées ci-dessous :

1. Le bulletin d'inscription dûment rempli,
2. Une attestation d'assurance de responsabilité civile,
3. Chèque de règlement ou espèces (à partir de fin mai un règlement en ligne sera disponible)

Dès réception de l'inscription complète, la validation vous sera indiquée, par envoi d'un sms ou d'un courriel.

Merci de nous indiquer à l'inscription la catégorie dans laquelle vous souhaitez participer.

- **Folklorique** : pour les participants qui souhaitent d'abord découvrir et s'amuser.
- **Evolués** : pour ceux qui veulent de la performance sans tout réinventer.
- **Licenciés**: sidecar, street-luge, long skate, gravity bike etc.... pour les « aficionados ».

La direction se réserve le droit de revenir sur ce choix lors du dernier contrôle technique, selon les caractéristiques du véhicule.

A la remise des prix, les concurrents seront récompensés par des classements spéciaux :

Véhicules les plus originaux ou les plus beaux, récompenses pour les juniors et gentes dames.

Responsabilités

- L'inscription à la course est subordonnée à la signature d'une décharge de responsabilité vis à vis de la direction et les organisateurs de la course.
- **Autorisation** : La manifestation est soumise à un arrêté municipal et départemental.
- **Assurances** : L'association souscrit une assurance en responsabilité civile.

Droit à l'image

- Les participants à la course autorisent les organisateurs à publier leur image et celles de leur véhicule sans que cela ne leur ouvre d'autres droits, rémunérations ou indemnités.

- La manifestation est régie par la loi française et aux dispositions de la loi « informatique et libertés »

Article 3 : SÉCURITÉ

1- Pour les pilotes :

- Le pilote doit obligatoirement porter un casque intégral et des gants.
- Le corps doit être entièrement couvert, y compris jambes, bras. Un teeshirt ou une chemisette, par exemple, est insuffisant. Gants de cyclistes ou en laine insuffisants, pas d'écharpe flottante. Une minerve est recommandée, surtout aux plus jeunes.
- Les concurrents des véhicules type side, tricycle, street-luge etc... doivent porter coudières, genouillères et protection dorsale. Le blouson de cuir leur est très fortement conseillé.
- Le port du casque, des gants et des vêtements de course est également obligatoire pendant les remontées.

2 – Sur le véhicule :

CONCEPTION – CONSTRUCTION DE LA CAISSE

Dimensions préconisées :

- Largeur maxi voies Av Ar : 130 cm Au-delà le véhicule risque de dépasser des bords de rampe. Largeur maximum : 1,30 m
- Longueur maximum préconisée : ... 2,50 m
- Poids maxi hors pilote.....120 kgs
- Siège est fixé au châssis – Impératif.
- 2 Anneaux de remorquage : 1 avant + 1 arrière. Ø intérieur 20mm mini. Impératif, boulonnés ou soudés au châssis, afin de l'arrimer aux autres véhicules par un crochet, lors des remontées.
- 1 ceinture de sécurité
- Le Véhicule peut être monoplace ou biplaces. (Sauf pour cycles et skates).
- Vous devez prévoir un câble ou une sangle de 2m50 à 3m (sauf pour cycles et skates), avec système d'accrochage (mousqueton, crochet ...). Résistance minimum à la traction 300 kg.
- Une direction digne de ce nom, solide (pas de colonne en matériau trop léger- bois tendre, plastique creux, alu ou tôle d'épaisseur inférieure à 1 mm), doit être montée sur le véhicule.
- Un freinage efficace, au moins sur les roues arrière (impératif pour les SIDE et 2 roues) doit être actionné, par une commande (meilleure au pied, plus efficace).
- Attention surtout aux porte-à-faux avant et arrière trop important, sinon il y a toutes les chances que cela frotte au départ, sur la rampe.



- Pour tous les véhicules, avoir un arceau de sécurité où le point haut sera au minimum 10 cm plus haut que le haut du casque du concurrent. Cet arceau servira aussi pour la poussée.
- Le véhicule ne doit pas présenter de parties coupantes (à protéger par des garnitures en caoutchouc). Les matériaux utilisés ne doivent pas présenter de danger pour le pilote ou les spectateurs. Verre interdit. Pas de lest baladeur ou dangereux, parpaings etc. . . .

Un dernier contrôle sera effectué le dimanche matin.

La direction de course est seule juge des décisions quant à l'application du règlement et du contrôle des véhicules. Elle se réserve le droit d'exclure tous concurrents ne présentant pas les garanties de sécurité requises, ou qui n'aura pas respecté les mesures de sécurité énumérées ci-dessus, ne sera pas admis à concourir pour sa propre sécurité.

L'organisation décline toutes responsabilités en cas de non-respect de ces règles de sécurité.

- ❖ Si vous avez un doute, vous pourrez nous contacter avant la course pour un contrôle. Cela vous laissera le temps de modifier si nécessaire.

Nos coordonnées :

- 0698711991

Précision :

- Si 1 seul pilote conduit cette machine pour les 4 manches prévues (soit 4 descentes) = 15€
- S'il y a un co-pilote, et que vous vous répartissez les 4 manches (soit 2 descentes chacun) = 15€
- Si chacun des 2 pilotes veut faire la totalité des 4 manches prévues (soit 8 descentes) = 30€

Chèque à l'ordre de l'Association Cœur d'Avril, Un paiement en ligne sera effectif fin mai 2024, le virement bancaire est possible.



FICHE D'INSCRIPTION

Date limite d'inscription :

Arrivée des pilotes à partir de 7h à 9h, début des descentes 10hs,

1er pilote : NOM :Prénom :

Date et lieu de naissance.....

Adresse.....

Courriel :Tél :

2e pilote (ou copilote) : NOM :Prénom.....

Date et lieu de naissance :

Adresse.....

Courriel.....Tél.....

3e pilote (ou copilote) : NOM :Prénom.....

Date et lieu de naissance.....

Adresse.....

Courriel.....Tél.....

Autorisation parentale

Si mineur, nom et tél responsable.....autorise mon fils/ma fille (pilote) :né(e) le / / à participer à la course de « caisses à savon » en respectant le règlement et le cahier des charges, et autorise les organisateurs de la course de caisse à savon à prendre des images de mon fils/ma fille, lors de cette manifestation et à les utiliser ensuite sans avoir droit à compensation.

Je reconnais avoir lu et accepter les règles de participation et du droit à l'image. Je dégage l'association Cœur d'Avril de toute responsabilité lors de cette manifestation.

Fait le.....à.....

Signature du pilote, ou du représentant légal